



Objet : Périodes de stage

Madame, Monsieur,

L'année de 2nde Professionnelle SAPAT est marquée par 2 périodes de stage OBLIGATOIRES: 2 fois 3 semaines. **Pour ces deux périodes de stage, un lieu et un public différents sont visés.** Nous vous communiquons les dates de ces périodes de formation en milieu professionnel et les types de structures :

Stage n°1	Du 22 février au 12 mars 2021 (sous réserve de validation par le SRFD)	Ecole maternelle /accueil périscolaire + Centre de loisirs sur temps de vacances scolaire (temps complet) A valider par le professeur principal
Stage n°2	Du 28 juin au 16 juillet 2021 (sous réserve de validation par le SRFD)	Structures d'accueil personnes âgées, EHPAD... (Pas dans le service soins car cela ne correspond pas au référentiel) A valider par le professeur principal

En raison de l'âge des élèves en seconde et pour permettre une découverte progressive des réalités du secteur, les périodes de formation en milieu professionnel ont lieu **obligatoirement en structures**, en privilégiant des activités relevant de l'environnement de la personne telles que : restauration, entretien du linge et des locaux, animation, aide aux déplacements.

Par ailleurs, en raison de la difficulté à trouver des lieux de stage en cours d'année, nous vous demandons :

- d'effectuer des recherches pendant les vacances,
- de proposer, via le bulletin réponse ci-joint, des lieux de stage pour validation.



Bulletin réponse 2nde SAPAT

Nom- Prénom de l'élève : _____

Date de naissance : ___ / ___ / _____

Périodes de stage	Structures	Propositions
<u>Stage n°1</u> Du 22 février au 12 mars 2021 <i>(sous réserve de validation par le SRFD)</i>	Ecole maternelle / périscolaire + Centres de loisirs sur vacances scolaires.	
<u>Stage n°2</u> Du 28 juin au 16 juillet 2021 <i>(sous réserve de validation par le SRFD)</i>	Structures d'accueil personnes âgées (EHPAD..., dans les services restauration, entretien du linge et des locaux, animation, aide aux déplacements).	

Ce bulletin réponse est à compléter et à remettre le jour de la rentrée au professeur principal. Suite à ce bulletin réponse, des conventions de stage seront remises aux élèves pour qu'ils les fassent compléter par les structures et nous les rapportent rapidement.

Fait le ___ / ___ /2020 à _____

Signature du responsable légal

Signature de l'élève